

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 2 (1864)
Heft: 40

Artikel: [Sur la compagnie de l'Est]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-177298>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de la population, a nommé une commission chargée de lui présenter un rapport sur cette grave question.

Une commission, — c'est le remède que l'on s'administre ordinairement quand on ne veut pas être guéri.

Enfin la commission entre en fonctions. Ses membres sont jeunes, actifs, et non sans quelque influence.

Ils vont visiter le manège, le jardin Barraud, la promenade de Montbenon et que sais-je encore.

Et quand ils ont tout vu, tout mesuré, ils découvrent qu'il n'y a rien à faire.

Quand une idée lumineuse leur traverse l'esprit : Construisons le théâtre au Casino.

Et comme, lorsqu'on a une bonne idée, il faut la mettre immédiatement à exécution, la commission se constitue en société, fait élaborer des plans par l'illustre architecte de St.-Gall et fait des propositions à la municipalité,

Qui les communique au conseil communal,

Qui les renvoie à une autre commission.

On dit que cette dernière s'est livrée à une étude approfondie de la question.

Quand elle aura produit un rapport, nous le verrons bien.

En attendant, nous avons pu fourrer le nez dans le portefeuille où sont renfermés les fameux plans.

Et nous devons avouer que nous en avons été émerveillés.

La grande salle actuelle sera destinée aux spectateurs ; dans le jardin situé entre le Casino et la route d'Ouchy, on construira les loges d'avant-scène et la scène.

Le tout devant contenir 700 personnes.

C'est tout ce qu'il nous faut.

Et la société se charge de livrer cette salle de spectacle gratuitement aux troupes dramatiques permanentes, si la commune veut de son côté fournir l'éclairage.

Nous pourrions donc attirer à Lausanne de bonnes troupes et nous procurer de bonnes distractions.

Au moyen d'un plancher mobile le théâtre se transformera en une vaste salle de bal.

Le sacrifice exigé de la commune est celui de la propriété du Casino, qui passerait à la société ; celle-ci dépenserait de son côté 150,000 fr. pour la construction et l'ameublement du théâtre.

Ne vaut-il pas la peine de prendre cette idée en sérieuse considération.

Seulement, pas d'escalier en bois !

Un Lausannois.

Notre article : *Tout pour l'homme et rien pour la femme* nous a valu quelques jolis compliments de la part de plusieurs dames qui demandent instamment la

continuation de notre critique sur les défauts de l'homme, défauts qui, disent-elles, peuvent fournir matière à de nombreux articles. Mais, désireux de faire la part de chacun, nous allions au contraire prendre la plume pour montrer le revers de la médaille, comme nous l'avions promis, lorsque la lettre suivante nous est parvenue :

Lausanne, le 21 août 1864.

Monsieur,

Dans votre article intitulé : *Tout pour l'homme et rien pour la femme*, vous avez dépeint avec une sévérité impardonnable les défauts de l'homme et surtout ceux des maris, tout en faisant un éloge magnifique du sexe féminin. Il est vrai que vous nous promettez d'examiner le revers de la médaille, et j'aime à croire que, dans ce travail, les arguments ne vous manqueront pas ; si toutefois vous en étiez dépourvu, je vous prie de vous adresser à moi : dix ans de mariage sont une école d'expérience qui m'a mis à même de vous donner les plus amples renseignements.

Cependant, je vous supplie de suspendre, pour le moment, votre second article, dont l'attente est terrible pour celles qui en sont menacées. C'est une véritable épée de Damoclès suspendue sur leurs têtes. Quoique enchantées de vos accusations, elles ne tremblent pas moins en songeant à celles qui leur sont réservées. Aussi sont-elles devenues tout à coup, aimables, douces, prévenantes. — Ajournez donc le revers de la médaille, monsieur le rédacteur, et veuillez prolonger, pour moi et mes nombreux amis, ces quelques jours de bonheur!...

Cette lettre nous désarme ; nous ne pouvons refuser d'accéder à un désir aussi vivement exprimé. Donc, chères lectrices, à plus tard ; mais soyez persuadées que vous ne perdrez rien pour attendre.

La compagnie de l'Est, dit un journal français, a organisé depuis quelques années un service à grande vitesse entre Paris, Munich, Vienne, les escales du Bas-Danube, Odessa et Constantinople. Le prix du trajet en première et en deuxième classe vient d'être considérablement abaissé.

On peut donc, à peu de frais et dans un délai de cinq jours et demi, visiter Stuttgart, Munich, Salzbourg et Vienne, descendre le Danube, de Bazias à la mer Noire, et, après une courte traversée sur cette mer, arriver à Constantinople, une des villes du monde qui sollicitent le plus la curiosité du voyageur.

Que de sites, de tableaux, de souvenirs, et qu'il faut savoir gré au chemin de fer de nous permettre de les admirer et de les évoquer, en combinant la rapidité et le bas prix !